La CGT aux cotés des stagiaires.

La CGT (la Fédération des Finances, le syndicat national Finances Publiques et les sections de l’île de France) s’est mobilisée depuis plusieurs semaines pour permettre aux nouveaux agents C s’installant au 1 août en région parisienne de pouvoir se loger.

Les sections CGT Finances Publiques d’île-de-France et les militants assurant des permanences dans les écoles ont recensé les stagiaires en difficulté et ont saisi les directions locales et des présidents des CDAS. En effet près de 200 agents arrivant au 1er août n’avaient pas de possibilité de logement malgré le travail de recherche de l’ALPAF.

La Fédération des Finances et le syndicat national ont saisi la Direction Générale des Finances Publiques, l’ALPAF et le secrétariat du ministère afin de connaître les modalités d’accueil de ces agents et les alerter de la situation et de trouver des solutions.

La CGT présente ci après un premier compte rendu de son action.

Après plusieurs échanges avec le ministère nous avons été reçu aujourd’hui par M. ESTOURNET, sous directeur des politiques sociales et des conditions de travail, ainsi que, Mme MOREAU chef de bureau, et M. VERROYE directeur général de l’ALPAF.

La CGT a porté l’idée qu’à situation de crise le ministère devait prendre des mesures exceptionnelle et qu’une ligne de crédit importante devrait être ouverte afin d’aider les agents en difficulté à trouver un logement.

Nos interlocuteurs nous ont ensuite apportés les précisions suivantes quand à la situation actuelle et aux mesures prises :

A ce jour 184 demandes sont insatisfaites :

* 48 au 1er août,
* 26 au 15 août,
* 120 au 1er septembre.

Devant l’urgence du moment le ministère a décidé d’effectuer un droit de tirage auprès de la Section Régionale Interministérielle d’Action Sociale pour remettre 100 carnets de chèques d’une valeur totale de 300 €, par carnet de 10, aux agents qui logeront  
en hôtel ayant un accord avec le groupe émetteur des titres EDENRED, la distribution de ces chèques sera faite par les services RH des directions locales.

Un deuxième tirage de même niveau devrait être effectué si nécessaire. Et la perspective d’utiliser des fonds propre ministériels complémentaires est acté.

La CGT s’est félicité que le ministère ait pris la mesure du problème malgré le retard en partie dû au manque d’information en amont de la DGFIP.

Si les solutions proposées (transitoires) permettent à un certain nombre d’agents de trouver un logement provisoire dans des hôtels à prix moyen, cela nécessitera néanmoins un reste à charge d’environ 35€ soit mensuellement un coût supérieur à  
2 fois le prix d’un logement en foyer meublé (environ 400€).

La CGT a porté à la connaissance du ministère l’existence de solutions alternatives aux hôtels, bien moins chères et leur a demandé de prendre en charge la différence entre le loyer de ces organismes (33€ par jour) et le prix d’un foyer meublé.

LA CGT SERA PRÉSENTE AU CÔTÉ DES STAGIAIRES DURANT LEUR ACCUEIL POUR RECENSER TOUTES LES SITUATIONS ET CONTINUER À FAIRE VALOIR LEUR DROITS.

Montreuil le 28 juillet 2016